Roubaix (59) : un médecin suspendu pour des circoncisions dangereuses

16/04/2017 à 10h34

Un médecin exerçant à Roubaix(Nord, le Dr Rachid Bouferkas, vient d'être suspendu 18 mois pour avoir pratiqué des circoncisions douteuses à Toulouse. Des enfants s'étaient retrouvés aux urgences. Il fait appel de cette décision. Des circoncisions rituelles, jusqu'à plusieurs dizaines en un week-end, et de jeunes patients admis aux urgences pour des «complications sérieuses».

Déjà condamné en 2015 à une peine avec sursis, le médecin a continué ses voyages mensuels vers Toulouse. Après avoir pratiqué les circoncisions dans le salon d'un appartement, il «exerçait», ces derniers temps, dans le cabinet médical d'une de ses consœurs dans le quartier du grand Mirail. Selon la décision rendue publique, non content de n'être pas qualifié pour exercer cette spécialité, il aurait pratiqué ces actes dans des conditions d'hygiène mettant en cause «la sécurité même des jeunes patients» dont il ne pouvait assurer le suivi puisque, une fois son week-end achevé, il repartait pour le Nord. Plusieurs enfants se sont ainsi retrouvés aux urgences. […]

Le Dr Jean Thévenot, président du conseil de l'ordre des médecins de Haute-Garonne a accueilli avec satisfaction la décision. Il rappelle : «[…] Ce médecin continue à venir un week-end par mois au cours duquel il effectue une quarantaine de circoncisions facturées 250 € chacune (contre 70 € en hôpital ou clinique), c'est lucratif pour lui. Nous avons écrit au procureur de la République l'été dernier pour

l’alerter». […]

La décision a été rendue publique. Le 27 janvier dernier, le Conseil régional de l’ordre des médecins a prononcé la suspension du Dr. Rachid Bouferkas pour une durée de 18 mois, dont 6 avec sursis.

Son avocat, Me Vincent Potié, a indiqué qu’il avait fait appel de cette décision. Or, concernant les décisions de l’ordre des médecins, tous les appels sont suspensifs, c’est-à-dire qu’en attendant la prochaine audience, le médecin a le droit de continuer à exercer. […]

francetvinfo

Merci à **Ladouceur Angevine**